

Deux visites :

- . Musée de la boulangerie Cornu à Champagne (Vaud) et
- . Cave des viticulteurs de Bonvillars

Jeudi 15 mars 2018

Départ en car de Denges à 13h15



Boulangerie Cornu : un spectacle multimédia

Écrans tactiles, effets de lumière, le musée interactif a recours à la technologie moderne pour présenter une profession ancestrale. L'attraction majeure se présente sous la forme d'un tunnel de 17 mètres, qui vous plonge au cœur d'une ligne de production.

Tous les secrets de la boulangerie, du traitement des matières premières jusqu'à l'emballage, en passant par la cuisson au four vous sont révélés sur des écrans géants. Du grand spectacle !

Vous connaissez certainement les célèbres flûtes, les Zwieback croquants à souhait ou les palmiers d'une tendresse absolue. Quelques-uns de ces produits sont proposés à la dégustation. Vous pourrez aussi acheter dans leur boutique quelques flûtes... 2^{ème} choix. En fin de visite, nous prendrons un café dans leur tea-room et y goûterons leurs tartes aux fruits.



Caves Bonvillars : vivez le vin autrement

Lors de cette visite-dégustation des caves, commentées, vous découvrirez des installations de vinification modernes ainsi que le chai à barriques fort d'une centaine de fûts. A la fin de la visite, une dégustation de quelques vins sera proposée. De l'eau et du jus de raisin seront également proposés.



Inscription rapide car le nombre de places est limité à 50 personnes.

Une participation de CHF 20.00 pour l'après-midi sera perçue, le solde étant pris en charge par votre commune. En cas de difficultés financières ou pour des questions de transports, merci de vous adresser à l'une des responsables de votre commune.

✂ _____

Coupon-réponse à retourner pour le **22 février 2018** à :

Michèle Reymond, Sur Villard 5 à Denges - 021 801 02 62 ou

Corinne Borboën, Ch. des Utins 2B, 1026 Echandens ou corinne.borboen@bluewin.ch

Je/nous participerai/ons aux visites Cornu et Bonvillars

NOM : _____ Prénom : _____

NOM : _____ Prénom : _____

Tél. : _____ Commune : _____